

Les vœux du Maire

Discours de Denis Juin, maire de Fanjeaux, le dimanche 12 janvier 2020

«Les membres du conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir en ce dimanche matin à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Chers Amis, Fanjeaux doit rester un village plein d'humanité, porteur d'avenir, d'exigences, de générosité et de solidarité envers toutes les catégories de la population.

Vos engagements respectifs sont le signe d'une volonté de construire une société respectueuse de l'être humain, une société qui partage le progrès et les richesses, une société qui protège notre environnement et réinvente les solidarités.

Nous avons tous besoin d'appartenance, nous avons tous besoin de liens, de liens familiaux, de liens amicaux et notre village nous offre cette force, celle du lien entre les êtres humains.

Je débiterai ce volet par une citation de Pierre Rabbi : «*Comment se fait-il que l'humanité, en dépit de ressources planétaires suffisantes et de promesses technologiques sans précédent, ne parvienne pas à faire en sorte que chaque être humain puisse se nourrir, se vêtir, s'abriter, se soigner et développer les potentialités nécessaires à son accomplissement ?*».

Du lien plutôt que des biens, c'est peut-être l'opposé du modèle de société qui nous est proposé mais je reste persuadé que les liens sont essentiels à l'équilibre et au bonheur de chacun d'entre nous.

Depuis le début de l'humanité, que de progrès, des pro-

grès techniques extraordinaires et fulgurants, surtout ces dernières décennies.

Nous vivons dans un monde connecté, high-tech, nous allons sur la lune, nous rêvons d'aller sur Mars mais devant toutes ces avancées, toujours la même question, concernant notre humanité, l'évolution est-elle aussi rapide ?

Sommes-nous capables de plus d'empathie, de bienveillance envers les autres ? Les nouvelles technologies nous rendraient-elles moins humains ?

Nous rêvons d'aller sur Mars et nous ne sommes même pas capables de nous occuper correctement de notre planète Terre, un comble !

Total, Monsanto, EDF Energie, Arcelor Mittal, ces entreprises les plus polluantes sont bien plus puissantes que tous les articles ou discours tenus par tous les scientifiques évoquant l'urgence climatique.

Le libre-échange mondial nous est présenté comme une opportunité commerciale, nous allons pouvoir acheter du bœuf canadien et nous allons pouvoir vendre notre production en Chine, c'est merveilleux !

On nous vend maintenant les bienfaits des serres chauffées pour cultiver des légumes bio. Nous allons pouvoir manger des tomates bio en janvier, la belle affaire ! Votre bio industrialisé, nous n'en voulons pas. Votre politique commerciale est désastreuse, désastreuse pour le climat, pour les producteurs et pour les consommateurs.

Au niveau local, c'est un tout autre état d'esprit que nous développons. Les circuits courts prennent chaque année



plus d'ampleur, pas seulement dans la commercialisation des produits alimentaires mais également pour les commerces de proximité et les artisans locaux. Préférer ce système de consommation, c'est créer de l'économie circulaire pour notre territoire, en plus d'être bénéfique écologiquement. Nous pouvons définir cela comme « gagnant-gagnant » et c'est bien plus intelligent que de commander un quelconque produit sur Amazon, qui cela dit en passant, détruit deux emplois pour chaque emploi créé. Les magasins mondialisés n'obéissent qu'à une seule logique : rentabilité économique, qu'importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse !

Je suis désolé, je ne peux m'empêcher de dénoncer les travers de ce système ultra libéral ! En fait, non, je n'en suis même pas désolé !

Enfin, revenons à nos affaires locales.

Nous parlons maintenant de Bloc Communal pour évoquer la commune et la communauté de communes. Quand je vois les dysfonctionnements, les tensions et les divisions au sein de certaines communautés de communes, je me dis que nous pouvons être très satisfaits du fonctionnement et de la gestion de notre CCPLM.

En effet, les compétences de notre communauté de communes sont établies en fonction des besoins de toutes les communes et apportent ainsi un service supplémentaire ou un meilleur service à l'ensemble des populations de notre territoire.

Que ce soit dans le domaine du social, aide à domicile, de la petite enfance, de la lecture publique, du tourisme, de la voirie, de l'eau et de l'assainissement, du numérique, de l'école des arts, les maisons de services au public et le pôle économique, l'exercice de toutes ces compétences n'a qu'un seul but, apporter un service au plus près des citoyens quelle que soit la commune de résidence.

Il est bon de se rappeler que la création des communautés de communes a eu lieu lorsque l'État a diminué ou supprimé certaines dotations aux collectivités locales, obligeant celles-ci à se regrouper afin de maintenir des services qu'elles ne pouvaient plus assumer seules.

De plus, les gouvernements successifs ont supprimé peu à peu les services d'Etat dédiés aux collectivités. Il a donc fallu trouver un système de gouvernance pouvant proposer ces services à nos concitoyens.

Cette année 2019 notre cité de Fanjeaux a maintenu son rythme de croisière, que ce soit en travaux réalisés ou événements proposés.

Les travaux tout d'abord :

La fin de l'aménagement du centre bourg phase 2,
L'éclairage complet du stade Henri Castel,
La création d'un parking devant le Presbytère,
La voirie place du Treil, rue de la cave longue et rue Carleuega,
L'achat à Mme Esquieu d'une parcelle agricole et sa viabilisation afin de créer trois lots à bâtir et la vente le mois dernier de ces trois lots.

Travaux de rénovation et d'entretien à l'école,
Achat d'ordinateurs et tablettes toujours pour l'école,
Etude globale bourg centre en partenariat avec la région Occitanie.

Audit du clocher de l'église. D'ailleurs nous allons fêter

cette année les 200 ans des cloches de notre clocher. Cet audit stipule que «seule une personne experte et parfaitement habituée au caractère du clavier est en mesure de jouer correctement des mélodies, qu'il serait également nécessaire de prévoir la restauration complète du clavier en bois et de fournir un banc de sonneur plus approprié». Chère Claudette, je pense que nous devons répondre favorablement à cette demande bien légitime si l'on veut continuer à écouter tes mélodies si bien interprétées.

L'évènement majeur de l'année aura été l'inauguration du centre bourg et du circuit de médiation touristique porté par la communauté de communes.

M. le Préfet de l'Aude nous a fait l'honneur de sa présence ainsi que M. Sébastien Pla, vice-président régional au tourisme, André Viola, Président du Département et Robert Lignères, vice-président délégué au tourisme de notre communauté de communes.

Associations

Les expositions d'art contemporain à la maison Gramont ont franchi un palier supplémentaire, reconnues et très appréciées bien au-delà de nos limites départementales.

Avoir permis de redonner vie à ce bâtiment communal fait partie d'une des réussites de ce mandat et sans préjuger de l'avenir, un encriage incontestable de notre cité dans le milieu culturel et artistique en Occitanie.

Ce bâtiment vit maintenant au quotidien avec l'installation de l'atelier de Nicolas, brodeur d'art, et Yannick, plumassier. Ils nous ont offert un superbe défilé d'une qualité remarquable le mois dernier.

Et puis toutes ces manifestations qui nous rapprochent et nous rassemblent comme la fête des quartiers toujours un grand succès, le salon de l'agriculture défavorisée mettant en avant des agriculteurs engagés dans la défense de leur profession et de notre territoire rural ou bien encore, la journée des Festi-Fanjeaux, les fêtes du 8 mai, 14 juillet et du 15 août, les marchés de pays, les 70 ans de la Fanjuvéenne, les 60 ans de l'ESF et les 1 an de notre équipe Féminine, les 40 ans de l'association du 3ème Age dénommée maintenant «Génération, Amitié, Loisirs», les concours de belote et de pétanque, les ateliers de Soie d'Or et d'Argent, les représentations de l'association Familles Rurales et nos cérémonies commémoratives au Monument aux Morts avec nos anciens combattants.



Deux fanjuvéens à l'honneur :

Pierrette Béziat et Marcel Vialaret pour leur engagement associatif

Quand je dis, des liens plutôt que des biens, c'est bien cela que nous apportent nos associations et nous leur devons toute notre reconnaissance.

Vous nous démontrez tout au long de l'année que l'obsession de performances n'a pas remplacé nos valeurs traditionnelles de l'engagement associatif et c'est extrêmement réconfortant pour l'avenir.

Les fouilles archéologiques de «Las Cravieros» nous ont offert de nouvelles découvertes. La présence de métallurgie enrichira la connaissance de cette période antique assez méconnue. Benoît Favenc et Michel Passelac sont enchantés de pouvoir continuer leurs fouilles sur ce site.

Le cimetière communal est composé de plus de 4.000 sépultures, un état des lieux et une mise à jour des concessions est en cours. Un travail de longue haleine car notre cimetière était déjà mentionné sur un plan parcellaire de 1665. Un agrandissement est d'ailleurs à l'étude.

Sur l'ensemble de ce mandat, le montant de l'investissement dépasse les 2 millions d'euros : nous avons perçu 1.131.000 € de subventions dont 392.000 € de la part du Département, 318.000 € de la Région, 281.000 € de l'Etat, 66.000 € de l'Agence de l'Eau, 43.000 € du Syaden et 29.000 € de la DRAC.

En ce qui concerne les projets 2020, je ne citerai que ceux déjà engagés : la dernière tranche de travaux concernant le centre bourg, le Seignadou, la rue de l'église et la rue Courtine Amiel, la première phase de rénovation intérieure de l'église et la création d'un gîte d'étape communal.

Pour le reste, ce sera une année découverte et créative, dont seul Fanjeaux a le secret. Surtout ne pas s'arrêter, ne pas s'agiter non plus, pour ne pas se fatiguer trop vite. Je préconise plutôt la réflexion, la décision et la réalisation. Tout cela dans la concertation évidemment.

Est venu maintenant le moment des remerciements et en fin de mandat c'est bien évidemment volumineux. Chronologiquement je me dois tout d'abord de remercier Francis Cassagnol qui, en 1995, m'a demandé de l'accompagner au sein du conseil municipal. Un mandat au cours duquel j'ai beaucoup appris, appris à écouter avant de parler, c'est essentiel. J'ai appris le fonctionnement d'une collectivité, j'ai beaucoup appris sur tous les sujets que je ne connaissais pas et même sur ceux que je croyais connaître.

En 2001, Robert Lignères a repris le flambeau et m'a fait confiance en me proposant d'être son adjoint. J'ai donc pu m'impliquer davantage dans la vie communale et j'ai continué à apprendre en essayant d'être à la hauteur de cette nouvelle mission.

En 2008, après plusieurs mois de réflexion et de quelques nuits d'insomnie, j'ai décidé d'accepter le challenge que m'avait suggéré Robert et donc être prêt à mener la prochaine liste des Municipales.

Un grand merci à Robert pour m'avoir à son tour fait confiance et de m'avoir accompagné avec Francis, toujours présent à mes côtés.

En 2014, les Fanjuvéennes et Fanjuvéens font confiance à l'équipe municipale qui m'entoure. Toutes ces élections ont été menées avec respect, sincérité et loyauté.

J'ai eu la chance d'avoir à mes côtés des équipes formida-

bles, certains qui m'accompagnent depuis 12 ans, d'autres depuis 6 ans. Alors permettez-moi de vous remercier chaleureusement pour votre engagement au service de notre village de Fanjeaux.

Je parlais d'équipes formidables au pluriel car que serait la plus flamboyante des équipes municipales sans ses agents engagés au quotidien au service de notre population.

Nous pouvons toujours décider, s'il n'y a personne pour exécuter, le résultat sera nul. Si la cohésion élus agents ne fonctionne pas alors n'attendez rien de bon, ce sera un échec pour la collectivité.

Un grand merci également à André Viola, qui a su rester



à notre écoute, toujours au côté des collectivités. Un élu de terrain qui place l'humain au cœur de sa politique départementale et intercommunale. Son soutien est indispensable pour un maire, c'est un vrai plaisir de travailler à ses côtés et ses prises de paroles ne sont pas des incantations comme certains, elles se traduisent toujours par des actes que l'on peut vérifier au quotidien.

Je terminerai par des remerciements plus personnels, à Yves tout d'abord, qui en plus d'être mon adjoint est allé durant ces deux mandats au-devant des difficultés et des problèmes rencontrés au quotidien. Cela m'a permis de rester en retrait, en fait il a pris les coups et les remarques désobligeantes à ma place, me protégeant un peu comme un grand frère.

Et puis Danièle, au delà d'être toujours là pour me soutenir et m'encourager dans ma mission, elle est d'une patience à toute épreuve. Après les heures passées en mairie, les affaires communales prennent une grande place à la maison. Toujours à l'écoute, prête à mettre toutes ses compétences à ma disposition pour que je réussisse personnellement ce que j'entreprends. Jamais devant mais toujours à mes côtés. Son rôle a été pour moi capital. Les difficultés que j'ai affrontées ont été atténuées par notre complicité sans faille au quotidien.

Je pourrai faire encore beaucoup d'autres remerciements mais je ne vais pas faire ma «Pierrette», alors je vous remercie tous, vous tous de m'avoir fait confiance et ainsi de m'avoir permis de connaître des moments intenses et gratifiants. Je vous rassure, vous m'avez aussi permis de connaître des moments de lassitude et de découragement profonds.

J'arrive donc au terme de ce discours, un peu trop long peut-être, mais je voulais faire durer un peu plus mon plaisir non dissimulé d'être devant ce pupitre face à vous tous. Je garde encore aujourd'hui mon enthousiasme pour cette fonction de maire qui est très noble, très exaltante et très enrichissante.

Je ne suis ni aigri, ni blasé, je n'ai pas de lassitude vis-à-vis de la fonction d'élu et de maire en particulier, mais je pense que le renouvellement des équipes municipales est

sain et salubre pour qu'une commune évolue sereinement au fil des ans.

En changeant de décennie j'ai décidé que c'était le bon moment pour moi de ne pas conduire la prochaine liste municipale qui vous sera proposée en mars prochain. Cette décision est personnelle, mais Fanjeaux a toujours su rebondir et c'est bien là l'essentiel .

Je souhaite juste que Fanjeaux puisse encore longtemps insuffler cette énergie humaniste qui doit rester notre ADN commun.

Fanjeaux vit, grandit et poursuit son développement avec l'état d'esprit et l'identité qu'ont bien voulu lui donner ses habitants et ses municipalités successives, constituée très largement du passé et du présent, notre identité se définit aussi avec le futur que nous voulons lui donner, permettant à chacun d'y avoir sa place et de s'y sentir bien.

Agir pour ne pas subir, innover pour ne pas sombrer, prévoir pour ne pas regretter, être aux destinées des affaires communales, tout cela nous y oblige.

Je terminerai par une citation de Jean Paul Sartre

«Dans la vie on ne fait pas toujours ce que l'on veut mais on est responsable de ce que l'on est».

Je vous souhaite une belle année 2020, énergique, chaleureuse et humainement enrichissante.

Soyons extraordinaires ensemble, plutôt qu'ordinaires individuellement ».

Des médailles du travail

Or (35 ans) : Isabelle Tisseyre et Pierre Rosique

Vermeil (30 ans) : Danielle Juin, Martine Sarda et Roger Louis.



Le personnel communal

(sont absents ce jour là Nathalie Mirailès et Philippe Lagrange)

ETAT CIVIL 2019

NAISSANCES

FERNANDEZ PEDERSEN Joachim	03.07.2019
MARTINEZ Margaux, (Carcassonne)	01.04.2019
LAHAYE Nataël, (Carcassonne)	14.06.2019
PAILLE Gabriel, Romain (Carcassonne)	13.08.2019
NOGUES Maïley, (Carcassonne)	30.08.2019
GUEDON Nolan (Carcassonne)	27.11.2019

MARIAGES

LAHAYE Raphaël - DOLINSKY Laura	10.08.2019
AURIOL Vincent - SAINT-JEVIN Séverine	14.09.2019

DECES ET TRANSCRIPTIONS DE DECES

ALBENGE Georges	17.08.2019
ALIBERT Francis	16.03.2019
ARCIZET Marie-Jeanne veuve SÉNIÉ	05.07.2019
AUGÉ Francis	15.02.2019
BAYON Joseph	15.05.2019
BOUSQUET Jacqueline veuve DELESTAIN	03.09.2019
CAHOREAU Jeanne veuve CAUQUIL	04.11.2019
CASSAING Antoinette veuve CALVAYRAC	21.01.2019
CAU Eliane veuve ESPANOL	13.09.2019
CHIFFRE Germaine veuve ORTIZ	04.12.2019
COURTOIS Mathilde veuve HERVÉ	06.09.2019
DELÉTOILLE Marie veuve DELMOTTE	04.05.2019
DELMAS Gabrielle veuve BLAZY	06.11.2019
DELPECH René	30.11.2019
FALCOU René	15.11.2019
FONTAINE Régine veuve DESMARQUET	03.03.2019
GARROUSTE Ginette veuve ROUSSEAU	22.12.2019
GASTOU Marguerite veuve FLOU	07.12.2019
GOLDSTEIN Marie-Louise	21.11.2019
ISTE Thérèse veuve BOURREL	11.08.2019
KHADIR Ahmed	24.09.2019
MARCON Marie-Thérèse	02.06.2019
MARIE Thérèse veuve PAROT	04.12.2019
MARTIN Maria-Olinda veuve BACHERAN	25.02.2019
MOUNOT Etienne épouse HUILLET	26.01.2019
PONS Jeanne veuve PASSEMAR	21.01.2019
RIGAUD Jeanine épouse BERTOCCO	15.06.2019
ROLAND Jacqueline	16.01.2019
SABATHE Raymond	04.07.2019
SARI Etienne	01.03.2019
THOMAS Marie-Louise veuve CROS	02.03.2019

BULLETIN MUNICIPAL

3 publications annuelles : Janvier ~ Mai-juin ~ Octobre-novembre
Il n'a pour but que de retracer la vie municipale.

MAIRIE
2 rue Courtine Amiel
11270 Fanjeaux
04 68 24 70 01 www.fanjeaux.fr



N° D'URGENCE
SAMU : 15
POLICE : 17
GENDARMERIE : 04 68 76 10 17
POMPIERS : 18 - (112 depuis un portable)